

Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

Territoire concerné

Vouvray



Date de mise en œuvre du projet

2021-2023

Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité

Non communiqué

Proposition de plan d'actions

Actions à destination des élu.e.s

- 1.1 🌳 Plantation d'arbre et de haies
- 1.2 🌳 Revégétaliser le centre bourg pour limiter le ruissellement – Favoriser la GIEP
- 1.3 🌳 Lors de nouveaux projets d'aménagement, ou à l'occasion de travaux, limiter l'imperméabilisation des sols
- 1.4 🌳 Conduire des opérations de déconnexions de gouttières
- 1.5 🌳 Réduire la vulnérabilité des écoles aux fortes chaleurs – végétalisation de la cour d'école
- 1.6 🌳 Végétaliser les bâtiments
- 1.7 🌿 Restauration / préservation des zones humides
- 1.8 🌳 Équiper les bâtiments publics de système économe en eau (robinets et chasses d'eau)
- 1.9 🌳 Equiper les bâtiments publics de systèmes de récupération des eaux pluviales
- 1.10 🌳 Mise à disposition de cave / bâtiment frais lors des épisodes de fortes chaleurs

Actions à destination des services municipaux

- 2.1 🌳 Plantation ou semis de végétaux peu gourmands en eau

Actions à destination des habitant.e.s

- 3.1 🌳 Favoriser les économies d'eau chez les particuliers : équipement
- 3.2 🌳 Favoriser les économies d'eau et la préservation de la qualité de l'eau chez les particuliers : sensibilisation

Actions à destination des agriculteurs et des agricultrices

- 4.1 🌳 Réaliser une réunion de sensibilisation des agriculteurs sur la thématique du changement climatique et de la préservation de la ressource en eau

Avec le soutien de



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire